



2ème Championnat de France Sport Boules

Sport Adapté 2015



Du 12 au 14 Juin
à Paladru, Isère (38)



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



PREFET DE L'ISERE
Direction Départementale
de la Cohésion Sociale



FFSA
Fédération
Française
du Sport
Adapté
Isère

Rhône-Alpes

isère
CONSEIL GÉNÉRAL



PALADRU
Pays de la Vallée de la Bièvre



Sata

SOMMAIRE

Mots d'accueil	page 3
Organigramme du COL	page 5
Paladru, ville d'accueil	page 7
Programme prévisionnel	page 8
Informations générales	page 9
Participation financière	page 11
Précisions techniques	page 12
Fiche d'engagement Association	page 14
Fiche d'engagement des sportifs - Compétition Individuelle	page 15
Fiche d'engagement des équipes	page 18
Fiche de demande de dérogation	page 19
Autorisation d'hospitalisation	page 20
A récapitulative	page 21
Accès à Paladru	page 22
Hébergement	page 23

MOTS D'ACCUEIL

Mot du Maire de Paladru

La commune de Paladru aura le plaisir d'accueillir du 12 au 14 juin, les championnats nationaux de Sport Adapté en boules lyonnaises.

Ces jeunes boulistes évolueront sur notre stade municipal. La municipalité et le personnel communal sont mobilisés pour faire de cet évènement sportif un grand moment d'échange et de convivialité.

Nous vous attendons nombreux à Paladru et invitons bien sûr le soleil à être de la fête.

Gérard SEIGLE-VATTE
Maire de Paladru

Mot du président du CDSA 38

Le Comité Départemental de Sport Adapté et le Comité Bouliste Départemental de l'Isère ont unis leurs forces et leurs savoirs pour vous accueillir en Isère à l'occasion de ce 2ème Championnat de France Sport Adapté de Sport Boules, qui se déroulera du 12 au 14 juin 2015 sur le magnifique site bouliste de Paladru.

Cette discipline sportive permet d'exercer une activité physique mais est également un moyen de mieux être, de réalisation de soi et est vecteur d'animation, d'intégration et de cohésion sociale.

A travers ces quelques mots, je tiens à remercier M. le Président du Comité Bouliste de l'Isère qui, grâce son investissement, a permis d'ouvrir les boulodromes, de mettre des personnes compétentes et dévouées afin d'accueillir nos sportifs.

J'adresse également mes remerciements à M. le Maire de Paladru, M. le Président du secteur Voironnais, M. le Président du Club Bouliste de Paladru, qui vont mettre à disposition leurs différentes installations pour que cet évènement reste dans les mémoires.

Je remercie les différents partenaires sans lesquels nous ne pourrions proposer ce bel évènement à nos sportifs. Je vous donne donc rendez-vous à Paladru au mois de juin.

Bien amicalement.

Thierry Czernik
Président du CDSA 38

Mot du président du CBDI

« L'aptitude et la capacité font partie du domaine des forts tout comme l'attrance vers soi et l'esprit de décision. »

Comment se plaire dans cette citation sans féliciter toutes les personnes qui vont s'impliquer dans cette belle aventure.

Le Comité Départemental de Boules de l'Isère s'est engagé depuis de nombreuses années à mener une politique vers les personnes en situation de handicap. Après la signature d'une convention avec la FFSA, la Fédération Française de Boules a dû mettre en place cette opération. Le Comité de l'Isère a suivi cette mise en œuvre en organisant plusieurs Chad' et le 1^{er} Critérium National en 2011. Aujourd'hui, en collaboration étroite avec le Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère, nous organisons le 2^{ème} Championnat de France « Sport Boules Sport Adapté », les 12, 13 et 14 juin 2015 à Paladru.

En remerciant Monsieur le Maire de la Ville de Paladru, le secteur voironnais, la structure du CDSA 38 et son Président, la FFSA qui a bien voulu nous confier l'organisation de cette belle compétition sous couvert de la FFSB et de sa commission nationale Sport Adapté.

Que tous ceux qui ont soutenu avec ferveur et dynamisme notre candidature soient remerciés des généreux efforts qu'ils ont accomplis pour notre sport et le rayonnement de notre région.

Excellent séjour en Isère ; que le sport et l'amitié triomphent ; des joutes fratricides auxquelles vous allez vous livrer. Pour nous c'est un symbole, un honneur et un défi, que le meilleur gagne.

Une grande équipe de bénévoles de notre Comité sera mise en place ; merci à tous ceux qui vont nous aider.

Le Comité de l'Isère sera toujours là vous pour servir !

ORGANIGRAMME DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL

L'organisation de l'évènement est un partenariat entre le CDSA 38 et le CBDI, nous avons donc choisi d'avoir une co-gestion des postes du COL et des commissions.

Présidents	
Thierry CZERNIK (CDSA 38)	Michel GENTILE (CBDI) Jean-Alain ROCHEZ - Vice-président
Tel : 06 80 88 53 89 thierry.czernik@wanadoo.fr	Tel : 06 71 42 59 04 gentilemi@wanadoo.fr

Trésoriers	
Claire FRECON (CDSA38)	Michel DI Benedetto (CBDI) Béatrice Revol

Secrétaires	
Gabriel COURBON (CDSA 38)	Michel GRENADOS (CBDI)

Coordination	
Maud BOUGON (CDSA 38)	
Tel : 06 01 21 04 72	maud.cdsa38@gmail.com

Commission médicale	
Dr GUILLOT (FFSB)	Jean-Claude LAIR - Kiné (FFSB)

Commission administrative, financière et développement durable	
Gabriel COURBON (CDSA 38)	Anne-France CAPOZZI (CDSA 38)
Claire FRECON (CDSA38)	Michel DI Benedetto (CBDI)
Béatrice Revol (CBDI)	

Commission hébergement / restauration	
Roland BEAUCHAMP (Secteur Voironnais)	Jean Alain ROCHEZ (Président Secteur Voironnais)

Commission administrative, financière et développement durable	
Gabriel COURBON (CDSA 38)	Anne-France CAPOZZI (CDSA 38)

CF Sport Boules - Paladru (38)

Commission Communication

Emilie MONCAREY / Maïva NAWABI
 (CDSA 38)

Roland BEAUCHAMP
 (Secteur Voironnais)

Claire FRECON (CDSA38)

Richard GRENADOS (CBDI)

Maddy-Lyane REBECCHI (CBDI)

Commission Animation / Protocole

Yves FRECON (CDSA 38)

Michel Gentil (CBDI)

Thierry CZERNIK (CDSA38)

Commission Bénévoles

Gaëlle CHAFFARDON (CDSA 38)

Jean-Alain ROCHEZ (Président Secteur
 Voironnais)

Commission Partenariat

Maud BOUGON (CDSA 38)

Michel GENTILE (CBDI)

Cadre Technique National FFSA

Alain DEJEAN (CTN FFSA)

DELEGUE TECHNIQUE FEDERAL FFSA

Romain STRAUB (CTN FFSA)

Commission Sportive

Alain BALOCCO (DSF FFSA)

Jean-Michel FERRE (CBDI)

Damien Veyseyre (CNS Sport Boules FFSA)

Alain CLUGNIT (CBDI)

COORDONNEES DU COL

CDSA 38

CF SB 2015

7rue de l'industrie
 38 327 EYBENS CEDEX

Tel : 04 76 26 63 82

cdsa38@gmail.com

<http://www.cfsapaladru2015.sitew.fr>

CF Sport Boules - Paladru (38)

PALADRU, VILLE D'ACCUEIL



Paladru est une commune de l'Isère surtout connue pour son lac : le lac de Paladru aussi appelé **le lac bleu**.

Le lac de Paladru recèle un très important site du Néolithique avec les villages néolithiques immergés des Baigneurs à Charavines, fouillés à partir de 1972 jusqu'en 1986.

L'architecture, la vie quotidienne, les activités domestiques, l'artisanat, etc. ont été étudiés par plus de soixante spécialistes divers. Une exposition permanente des deux sites est visible au musée archéologique de Charavines.

Le Lac de Paladru : 5^{ème} plus grand lac naturel de France. Exceptionnel par la beauté de son environnement et de ses eaux cristallines, le lac de Paladru vous offre tout un panel d'activités sportives et un espace de détente à apprécier!



PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 12 juin

- Accueil : 15h00 - 17h00
- Formation Arbitres / commissaires : 14h00 - 16h30
- Cérémonie d'ouverture : 18h00
- Repas : 19h00
- **Réunion technique : 20h30**

Samedi 13 juin

- Compétitions : 8h45 - 18h00
- Soirée de gala : 19h00

Dimanche 14 juin

- Finales individuelles : 8h45 - 12h00
- Remises récompenses : 12h00
- Repas ou pique-nique
- Départ des délégations : 13h

PLANIFICATION PREVISIONNELLE DES EPREUVES

	Samedi		Dimanche
8h45 10h15	Epreuves qualificatives individuelles (Tradipoint + tir)	8h45 10h15	Epreuves par équipe
10h30 12h00	Epreuves par équipe	10h30 11h	Epreuves individuelles Tradipoint finale
12h15 13h30	Repas	11h00 12h00	Tir - Finale
13h45 15h15	Epreuves individuelles (Tradipoint + tir)		
15h30 17h00	Epreuves par équipe		
17h15 18h00	Epreuves individuelles (Tradipoint)		

INFORMATIONS GENERALES

MODALITES D'INSCRIPTION

Le championnat de France de Sport Boules relève du règlement Sport Boules FFSA.

Ce dossier contient toutes les informations nécessaires à l'inscription au championnat.

Peuvent participer au championnat de France Sport Boules Sport Adapté 2015, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2014/2015.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle ou par équipe des sportifs doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental. **Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat régional ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
- ✓ **Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 19 du dossier).**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Le retour des dossiers devra s'effectuer **30 Avril 2015**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

ACCUEIL DES DELEGATIONS

L'accueil se fera sur le site de la compétition à :

**Vendredi 12 juin de 15h à 17h
Complexe de la Feydelière
38580 Paladru**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, au cadeau de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale devront présenter leur licence - celle-ci devra faire apparaître la mention « avec contre-indication ». Un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque vous sera également demandé.

RESTAURATION

Les repas sont pris sur place sous un chapiteau.
Des paniers-repas seront remis le dimanche matin.
Une buvette fonctionnera sur le site tout au long du championnat.

La soirée de gala se déroulera à la salle PALLAS :

**Samedi 13 Juin à partir de 19h
43 Rue de la Morgerie
38850 PALADRU**

REUNION TECHNIQUE

Une réunion technique **obligatoire**, à laquelle devra participer un entraîneur de chaque délégation, est programmée le vendredi 12 juin à 20h30.

Des informations indispensables au bon fonctionnement de la manifestation seront communiquées au cours de cette réunion.

EQUIPE MEDICALE

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des ordonnances des traitements en cours des sportifs.
Un lieu sera attribué au contrôle anti-dopage.

PARTICIPATION FINANCIERE

SPORTIFS

Une participation de 70€ est demandée aux sportifs intégrant les frais d'inscription, le label fédéral, les repas du vendredi soir au dimanche midi, y compris la soirée de gala.

Un tarif de 30€ sera appliqué pour les sportifs ne souhaitant pas bénéficier de la restauration.

ENTRAINEURS- ACCOMPAGNATEURS

Une participation de 50€ est demandée aux accompagnateurs, coaches, entraîneurs correspondant aux frais de restauration du vendredi soir au dimanche midi, y compris la soirée de gala. Une participation de 10€ sera demandée pour les personnes ne souhaitant pas bénéficier de la restauration.

REGLEMENT

Le règlement s'effectuera par chèque bancaire à l'ordre du COL France Boules.

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la manifestation.

ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription complet y compris le règlement intégral des frais d'inscription.

Aucun remplacement d'un sportif par un autre ne pourra être autorisé.

Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date d'inscription.

Les dossiers sont enregistrés à la date de leur réception.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 AVRIL 2015

CF Sport Boules - Paladru (38)

PRECISIONS TECHNIQUES

La réglementation FFSA sera appliquée. Le règlement Sport Boules FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives ».

En cas d'irrégularité commise par un concurrent, ou son accompagnateur, durant le déroulement des épreuves, le jury se réserve le droit de sanctionner les personnes concernées allant du simple rappel à l'ordre à la disqualification.

Le jury sera constitué du :

- DTN ou de son représentant
- DSF de la commission Sport Boules de la FFSA ou de son représentant
- Responsable de la commission sportive du comité d'organisation.

LA COMPETITION

Catégories d'âge

Saison sportive	Moins de 15 ans	Moins de 18 ans	18 ans et plus
2014/2015	2000 et après	1999, 1998, 1997	1996 et avant

Epreuves officielles

Sur le championnat, les sportifs pourront s'inscrire en épreuves par équipe et en épreuves individuelles.

- Epreuves par équipe :

Epreuves par équipe	
D1	Précision - 4 alvéoles Course poursuite / Jeu de l'Oie Point sur cible type AS
D2	Tir sur cible (avec boules - obstacle) Course poursuite / Jeu de l'Oie Point des AS
D3	Tir de précision Course poursuite / Jeu de l'Oie Multi-cercle (point sur cible)

Les équipes seront composées de 4 à 6 sportifs. Les équipes peuvent être mixtes. A chaque épreuve, seulement 4 joueurs participeront à l'atelier. Il y aura une rotation entre les membres de l'équipe.

CF Sport Boules - Paladru (38)

Epreuves individuelles :

Epreuves individuelles	
D1	Tir progressif Tradipoint
D2	Tir à cadence rapide Tradipoint
D3	Tir à cadence rapide Tradipoint

Pour l'inscription sur les épreuves individuelles, seulement 2 sportifs par équipe pourront participer au Tradipoint. Les 2/3 ou 4 autres joueurs pourront participer aux épreuves de tir. Un sportif ne peut pas participer à deux épreuves individuelles.



FICHE D'ENGAGEMENT ASSOCIATION

2015

A renvoyer avant le 30 avril 2015 à :

CDSA 38 - COL SB 2015

7 rue de l'industrie 38 320 Eybens

Tel : 04 76 26 63 82

cdsa38@gmail.com

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :			
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (obligatoire) :			
Tél. :	Fax :	Mail. :	

Nb de sportifs :		Nb d'accompagnateurs :	
Homme :	Femme :	Homme :	Femme :

Description	Prix unitaire	Nombre	Total
Forfait Sportif 1 (inscription+ repas)	70€		
Forfait Sportif 2 (inscription sans repas)	30€		
Forfait Accompagnateur Entraîneur 1 (avec repas)	50€		
Forfait Accompagnateur Entraîneur 2 (sans repas)	10€		
		TOTAL	

<p>Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros</p> <p>N° de chèque:..... de la banque:</p>
--

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

LIEU : DATE:.....



**D'ENGAGEMENT SPORTIF D1
EPREUVES INDIVIDUELLES**

A renvoyer avant le 30 avril 2015 à :

CDSA 38 - COL SB 2015
7 rue de l'industrie 38 320 Eybens
Tel : 04 76 26 63 82
cdsa38@gmail.com

2015

Nom association	
N° affiliation	
Téléphone	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (obligatoire)	

N°licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe M/F	Epreuve de tir	Tradipoint	Date et lieu de qualification

Cocher l'épreuve dans laquelle le sportif s'inscrit.

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 19 de ce dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la discipline concerné par la contre-indication.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



**D'ENGAGEMENT SPORTIF D2
EPREUVES INDIVIDUELLES**

A renvoyer avant le 30 avril 2015 à :

CDSA 38 - COL SB 2015

7 rue de l'industrie 38 320 Eybens

Tel : 04 76 26 63 82

cdsa38@gmail.com

2015

Nom association	
N° affiliation	
Téléphone	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (obligatoire)	

N°licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe M/F	Epreuve de tir	Tradipoint	Date et lieu de qualification

Cocher l'épreuve dans laquelle le sportif s'inscrit.

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 19 de ce dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la discipline concerné par la contre-indication.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



**D'ENGAGEMENT SPORTIF D3
EPREUVES INDIVIDUELLES**

A renvoyer avant le 30 avril 2015 à :

CDSA 38 - COL SB 2015
7 rue de l'industrie 38 320 Eybens
Tel : 04 76 26 63 82
cdsa38@gmail.com

2015

Nom association	
N° affiliation	
Téléphone	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (obligatoire)	

N°licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe M/F	Epreuve de tir	Tradipoint	Date et lieu de qualification

Cocher l'épreuve dans laquelle le sportif s'inscrit.

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 19 de ce dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la discipline concerné par la contre-indication.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



FICHE D'ENGAGEMENT SPORTIF EPREUVES PAR EQUIPE

A renvoyer avant le 30 avril 2015 à :

CDSA 38 - COL SB 2015

7 rue de l'industrie 38 320 Eybens

Tel : 04 76 26 63 82

cdsa38@gmail.com

2015

Nom association	
N° affiliation	
Téléphone	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (obligatoire)	

	N°licence	Nom Prénom	Date naissance	Sexe M/F	Division	Date et lieu de qualification
Equipe 1						
Equipe 2						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 19 de ce dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la discipline concerné par la contre-indication.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :

FICHE DE DEMANDE DE DEROGATION

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif (cocher une des cases ci-dessous) :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical)**
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours**
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)**
- Autre motif.....**

<u>Visa de l'association et nom du responsable</u>	<u>Visa et signataire du Président de la Région</u>	<u>Visa et nom du DSF</u>

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

	Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

	Commentaires

AUTORISATION HOSPITALISATION

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

FICHE RECAPITULATIVE POUR LA VALIDATION DES INSCRIPTIONS

Pour le 30 avril 2015

- La fiche d'inscription
- La participation financière (le règlement complet)
- La fiche d'engagement pour les épreuves individuelles et les épreuves par équipes.
- **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- La fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement lors du championnat :

- La licence en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle
- Ordonnance pour les traitements en cours

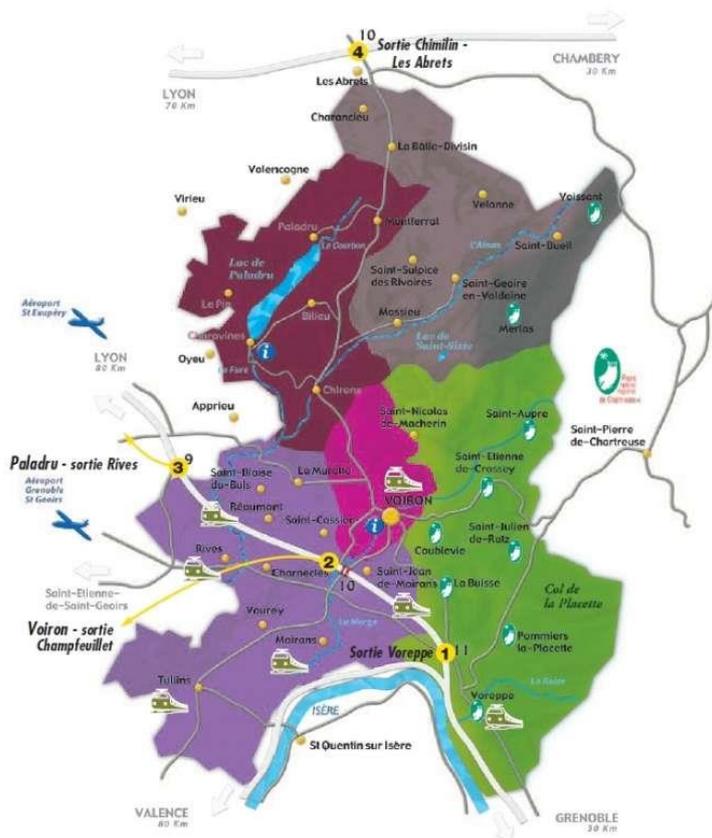
Tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical (en cas de contre-indication) comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

CF Sport Boules - Paladru (38)

ACCES A PALADRU

A moins d'1 h de Grenoble, Lyon, Valence et Chambéry.



HEBERGEMENTS

ATTENTION : Il faut faire les réservations d'hébergement au plus tôt, les locations saisonnières étant précoces dans la région.

Centre Bellevue  < de 1 km du site de jeu
62 couchages répartis en studios de 4 à 8 personnes avec kitchenette et sanitaires indépendants.
Location en gestion libre, demi-pension où pension complète.
273 Route des Perreaux - 38850 PALADRU Tél. 04 76 32 30 51
www.bellevuepaladru.com

Camping Le Calatrin < de 2 kms du site de jeu
25 couchages en mobil-home où bengali, au bord du lac, de 2 à 6 personnes.
+ Emplacements camping
Route du lac - 38850 PALADRU Tél: 04 76 32 37 48
www.camping-paladru.fr

Camping International de Montferrat  < de 2 kms du site de jeu
50 couchages répartis en 6 chalets de 5/7 places et 2 chalets de 4 places.
+ Emplacements camping.
La Véronnière - 1578 route des chevaliers de l'an Mil
38620 MONTFERRAT Tél: 04 76 55 33 94
www.camping-montferrat.fr

Camping "le coin tranquille"  < de 10 kms du site de jeu
84 couchages répartis en 14 chalets de 5/6 places
+ bungalows 3/4 places + emplacements camping.
Le coin tranquille - 6 chemin des vignes
38490 PRESSINS-LES ABRETS Tél: 04 76 32 13 48
www.coin-tranquille.com

Domaine de la Brunerie  < de 16 kms du site de jeu
160 couchages - répartition variable -
Diverses prestations - restauration, santé....
Spécialisé dans accueil sportif grands événements
TSF - 180 Bd de Charavines
38500 VOIRON Tél: 04 76 67 04 05
www.trempleinsport.fr

Il existe aussi de multiples possibilités autour du lac de Paladru : hôtellerie, gîtes, chambres d'hôtes, camping...

**L'Office du tourisme répertorie l'ensemble des hébergements.
Bureau d'accueil du Lac de Paladru : 04 76 06 60 31
www.paysvoironnais.info**



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

2015

Partenaires du Championnat de France

Partenaires Institutionnels



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



PREFET DE L'ISERE
Direction Départementale
de la Cohésion Sociale

RhôneAlpes



Partenaire principal



malakoff médéric

Fournisseurs officiels



Partenaires locaux



Sata